

MASSÉRAC Presse Océan 09/01/2017

Petit à petit, la commune fait son tri

Il y a un an, la municipalité mettait en place le tri sélectif des déchets sur la commune (sacs jaunes). Une première année très positive puisque : « La formule des sacs jaunes permet de récupérer 5 kg de déchets supplémentaires par habitant, ce qui n'est pas négligeable, explique le maire, Fabrice Sanchez, et nous sommes à 17 kg récupérés pour l'année par habitant ». Il est possible



MASSÉRAC. Au conseil municipal P.O. 20/04/2017. Les impôts locaux stables

Le maire, Fabrice Sanchez (médiailon), a annoncé la mise en vente du logement Nord de la Grotte.

MASSÉRAC. Création de halles et la gare modernisée

Deux projets vont voir le jour



Le conseil communal a récemment voté le contrat de ruralité concernant le territoire. Celui-ci compte au total 46 projets dont 2 concernent la commune de Massérac. Le contrat de ruralité se décline par thème et les deux projets concernant la commune figurent dans le thème revitalisation des bourgs centre. Un projet de halles couvertes est retenu pour un montant de 50 000 € et qui pourrait accueillir autant des commerçants traditionnels de filière locale que des particuliers désirant vendre leurs petites productions. Les halles pourraient également être utilisées pour des manifestations locales. Les travaux débuteront en 2017 pour se terminer en

La vétuste gare de la commune bientôt mise au goût du jour.

2018. L'autre projet concerne la gare qui accueille chaque jour environ une vingtaine de lycéens et de salariés se dirigeant vers Rennes ou Redon.

Le projet estimé à 50 000 € a pour but de : « Créer un pôle multimodal connecté à une station de taxis de transports à la demande ». L'éclairage et un accès handicapés figurent au programme. La réalisation aura lieu en 2017 et 2018.

P.O. 31/05/17

MASSÉRAC. Au conseil municipal

Une pierre image du débat



Le conseil municipal a eu lieu le 10 mai 2017. Fabrice Sanchez, ayant fait une bonne figure malgré la violence des débats concernant les sacs jaunes, a été élu maire pour la troisième fois. Il a été réélu pour un mandat de six ans. Les travaux de rénovation de la gare ont été votés. Le projet de halles couvertes a également été adopté. Le conseil a également voté pour la création d'un poste de secrétaire municipal. Les tarifs municipaux ont été votés : 15 ans : 100 €, 30 ans : 200 € ; colombiarum : 15 ans : 200 €, 30 ans : 350 €. Pour la location de salles, les tarifs sont : 2,50 € / m² et 3,00 € / m². La suppression du forfait nettoyage des rues a été votée. Les 6 mètres PVC sans manchon, 95 € les 6 mètres avec manchon, ont été votés.

Station d'épuration : l'objet de la discorde

Rémy Fricaud a présenté au conseil municipal le projet de station d'épuration. Deux difficultés majeures sont à noter : « L'arrivée du réseau étant en granit et non en béton, une intervention sera nécessaire pour remplacer les tuyaux en granit par des tuyaux en béton ». Un autre problème est la pose de la fosse à sept eaux qui génère un surcoût de 1 085 € HT. Mais si tous les élus sont d'accord pour voter le projet, il est possible de trouver un compromis. Bruno Messtier estime que le projet est réalisable.

Bruno Messtier a également présenté au conseil municipal le projet de station d'épuration. Il a été voté par 15 voix contre 10. Le projet de station d'épuration a été voté par 15 voix contre 10. Le projet de station d'épuration a été voté par 15 voix contre 10.

P.O. 26/06/2017

MASSÉRAC

La chorale Vocal'ise à l'église

La chorale intercommunale Vocal'ise regroupe des chanteurs amateurs des communes de Saint-Herblon, Pont-Péan et Noyal, tous amateurs de chants contemporains. Pour la première fois, elle fera halte sur la commune pour présenter un récital destiné à toute la famille le samedi 20 mai, à 20 h 30, à l'église Saint-Benoît. Les élèves de l'école Robert-Deschamps participeront également à l'événement et présenteront quelques chansons aux côtés des chanteurs de Vocal'ise. Un spectacle rare à ne pas manquer.



P.O. 8/05/2017 PHOTO PO

MASSÉRAC

Arrachage de la jussie au Pont-Rolland

Avec les beaux jours, la jussie refait son apparition. Depuis plus de 10 ans, le syndicat du Don réalise des chantiers de lutte contre la jussie. En 2017, l'entreprise Fougere, spécialisée dans le domaine, interviendra sur plusieurs secteurs entre Massérac et Treffieux. Ainsi, sur la Basse Vallée (Massérac, Avesnac), l'entreprise a déjà réalisé un chantier d'arrachage manuel d'une dizaine de jours courant mai. Au total, 130 m³ ont été enlevés par l'équipe composée de 6 personnes. Il est prévu au total 30 000 € HT de travaux en 2017 répartis entre Massérac et Treffieux. Ceux-ci sont financés à 40 % par l'Agence de l'Eau et 20 % par le Département, le reste étant à la charge du Syndicat.



P.O. 26/06/2017

Depuis vingt-huit ans les impôts locaux n'ont pas augmenté à Massérac ! « Une volonté politique », a souligné le maire, Fabrice Sanchez, devant le conseil municipal. Le budget communal 2017 permet 98 000 € d'investissements et autorisera les principales réalisations suivantes : 20 000 € pour les travaux de voirie ; 7 500 € pour l'extension du bâtiment du club des Deux-Rivières ; 10 000 € pour l'étude de la modification du PLU avec Siteclaeas ; 16 240 € pour le diagnostic et la mise aux normes des bâtiments com-

munaux (sur deux ans) ; 4 000 € pour l'extension du colombiarum ; 3 000 € pour l'environnement numérique de l'école Robert Deschamps ; 5 000 € pour le muret derrière l'église, et 4 000 € pour la mise hors d'eau du Moulin Roquet. Les élus ont voté les subventions aux associations pour un montant de 3 796 €, contre 2 838 € en 2016 et devront inviter le maire ou son représentant à l'assemblée générale annuelle en retour. Le logement Nord de la Grotte est mis en vente au prix de 55 000 €, « pour restaurer le second logement », a conclu le maire.

Station d'épuration : ça avance

Emprunt. Les travaux concernant la station d'épuration vont bon train. Celle-ci sera terminée en juillet ou en août prochain. Le montant total des travaux (434 346,80 €) obligera la commune à emprunter, malgré un bon niveau de subventions. L'emprunt sera « probablement de 30 000 € », estime le maire, Fabrice Sanchez.

MASSÉRAC

Une Fête de la musique

La Fête de la musique se tiendra samedi 24 juin à Massérac. Elle est organisée par l'association Doudou lutte contre le cancer. Les groupes et les nombreux chanteurs attendus sur des airs de variétés françaises et de rock remettront tous les bénéfices de la soirée, issus des boissons et restauration, aux enfants du service oncologique pédiatrique du CHU de l'Hôtel-Dieu à Nantes, afin de gâter les jeunes malades à Noël. Samedi 24 juin, salle polyvalente, à partir de 19 h. Entrée gratuite.

P.O. 22/06/2017

MASSÉRAC

La municipalité a vendu le logement de la Grotte

La municipalité a mis en vente, le mois dernier, le logement de la Grotte, situé sur la route de Guéméné-Pentao. Celui-ci a très rapidement trouvé acquéreur, pour un montant de 58 400 €, et sera vendu avec un terrain attenant d'une surface de 778 m². Les toilettes, qui sont accolées au logement, resteront propriété de la commune. Le maire signera le compromis de vente avant le 13 juillet.



P.O. 22/06/2017 Placement dit « Nord » de la Grotte

Un nouveau puits sera créé

Fédéric Sanchez, maire de Massérac, avance la création d'un nouveau puits dans la commune. « Massérac en possède déjà deux, un premier près de la Vilaine qui couvre les deux-tiers des besoins et un second dans les terres qui couvre le tiers restant. Pour nettoyer les drains du premier puits, il est nécessaire d'en posséder un troisième pour ne pas avoir de rupture », explique le premier édile.

Mais ce n'est pas la seule raison. Si les marais sont secs en hiver, la nappe phréatique est trop basse et en été la municipalité est obligée d'acheter de l'eau à Redon. « Ce puits nous l'évitera », poursuit Fabrice Sanchez. Mais la zone de Massérac appelle à une vigilance particulière. Ce sera un puits classique, confie le maire.

La municipalité engage une concertation avec la population : « Nous sommes en train de faire des sondages et les agriculteurs s'inquiètent. Aussi nous allons organiser une réunion publique (lire dessous) qui sera l'occasion de discuter. Dans la nappe



Fabrice Sanchez, maire de Massérac.

d'eau de Massérac qui se trouve sous la Vilaine on trouve des métachlore, des sous molécules de traitement des maïs. Il faut donc discuter de l'adaptation de la nouvelle

Réunion d'information jeudi prochain

Une réunion publique est organisée le jeudi 8 juin, de 11 h à 12 h, à la salle polyvalente de Massérac. Sont invitées les agriculteurs de Massérac et de La Cha-

pelle-de-Brain, les élus, les syndicats d'eau et les associations environnementales, Nature et Avenir de Guéméné-Penfao et le Comité de protection des marais de

filière de traitement et changer le périmètre de protection. Mais le métachlore peut aussi venir du bassin-versant aussi une étude du circuit de l'eau va être lancée ».

Redon. Le vice-président de la Communauté de communes du Pays de Redon, chargé de l'environnement, Yvon Mahé, sera présent.

Le chauffage expertisé à l'école



Fabrice Sanchez, le maire, a demandé une expertise qui sera réalisée avant le 20 octobre.

chaque.

Depuis sa création, le chauffage de l'école Robert-Deschamps est défectueux », a expliqué le maire Fabrice Sanchez au cours du dernier conseil municipal. Il existe en effet une fuite entre la pompe à chaleur et le chauffage, a priori sous le goudron de la cour de l'école. Les élus ont demandé une expertise pour éclaircir le litige, qui sera réalisée avant le 20 octobre.

chaque.

Panneau
Un panneau sera prochainement installé devant la salle polyvalente pour toutes les associations subventionnées « Avec 250 lettres et chiffres ». Chacune pourra ainsi faire connaître ses informations.

Devis
Deux devis ont été votés : 3 804 € sans TVA pour Aire (piquetage du mur de l'école) et 6 915 € pour l'encadrement du cabinet médical et les pentes pour deux accès destinés aux personnes à mobilité

réduite (cabinet médical et local des aînés).

Station d'épuration
La station d'épuration sera terminée le jeudi 12 octobre. « On en est aux espaces verts », a précisé le maire.

Voyage
Quelques élus ainsi que des responsables éducatifs et associatifs se rendront le samedi 18 et dimanche 19 novembre à Fontaine-d'Ozillac, la commune jumelée avec Massérac, afin de préparer des projets entre les deux communes.
PO. 23/09/2017